

#6 Septembre 2024

La lettre de l'Académie de l'île de La Réunion

Agenda de l'Académie

Réunions du bureau (à 14 h)

Mercredi 13 novembre

Séance plénière (à 9 h)

Samedi 28 septembre

Samedi 7 décembre (séance thématique :
Patrimoine dans l'espace public)

Bureau

Christian Landry (Président)
Gilbert Aubry (Vice-président)
Virginie Motte (Secrétaire générale)
Mario Serviable (Trésorier)

Les membres qualifiés

M. Bertin (diffusion du Bulletin), J.-L. Clairambault (secrétaire adjoint), G. Gauvin (site du Boucan), J. Gruchet-Aubry (trésorier adjoint & juriste conseil), J.-F. Hibon de Frohen (coordination du Bulletin), R. Lucas (événements & expositions), S. Ribes-Beaudemoulin (coordination de la Lettre de l'AIR).

Équipe de rédaction

Gilles Gauvin, Jérôme Gruchet-Aubry, Jean-François Hibon de Frohen, Christian Landry, Raoul Lucas, Virginie Motte, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel.

Retrouvez-nous sur

<https://leboucan.fr/>

Contact

academie.iledelareunion@gmail.com



La dame en bleu. Huile sur toile de Deborah Roubane réalisée en 1984-1985 pour le livre « *Des pitons aux lagons* » (textes de Jean-François Samlong), paru en 1986.

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens et vous tous chers lecteurs,

La Lettre poursuit son aventure. Nous accueillons désormais une nouvelle rubrique, que nous avons choisi d'intituler « *Fenêtre sur l'Indianocéanie* », en clin d'œil au poète Alain Lorraine qui disait que « *Dehors est un grand pays* ».

Nos académiciens ont du talent et nous le racontent à travers un « *Entretien avec...* ».

Et comment occulter l'actualité de ces dernières semaines avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 auxquels plusieurs de nos athlètes ont participé ? Mais au fait comment devient-on champion ? Le retour sur expérience du nouvel académicien Raymond Lauret à travers l'Office Municipal du Sport du Port qu'il a contribué à penser et faire vivre est passionnant, pour l'histoire du sport à La Réunion et pour le sport comme école de réussite !

Notre bonheur aurait été total, s'il n'était endeuillé par la disparition de notre collègue et amie, Catherine Lavaux, la doyenne de notre Académie, qui avait une véritable passion pour l'île de La Réunion et ses habitants, qui le lui rendaient bien. Nous lui adressons un dernier hommage.

Christian Landry

Zoom sur la rencontre avec Monsieur Ranjatoherly Harilala de l'Académie malgache

Samedi 22 juin 2024, accompagné de Nicole Crestey, j'ai rencontré Monsieur Ranjatoherly Harilala, vice-président de la section Art et langage à l'Académie malgache. Historien, spécialiste de littérature orale, M. Ranjatoherly était sur l'île, à l'invitation de la mairie de Saint-Pierre, pour une conférence portant sur « *Le bain royal et la fête nationale malgache* ». L'entretien cordial fut l'occasion d'échanger sur nos Académies respectives et d'envisager un partenariat.



M. Ranjatoherly avec Christian Landry et Nicole Crestey, au Tampon.

L'Académie nationale des arts, des sciences et des lettres de Madagascar, créée en 1902 par Joseph Gallieni, premier Gouverneur général de Madagascar, a pour missions l'étude de la linguistique, de l'ethnologie et de la sociologie malgaches, mais aussi des questions littéraires, artistiques, historiques et scientifiques concernant Madagascar. Elle définit les thèmes de recherche nationale, coordonne les activités des Comités académiques régionaux et celle des autres organismes de recherches qui lui sont rattachés. L'Académie comporte quatre sections : Sciences de l'art et du langage, Sciences morales et politiques, Sciences appliquées et Sciences fondamentales. Elle est présidée depuis le 5 octobre 2021 par le Professeur François Rajaoson. Deux publications sont éditées : le *Bulletin de l'Académie Malgache* et les *Mémoires de l'Académie Malgache*.

L'Académie peut compter jusqu'à 80 membres titulaires (20 par section), 80 membres associés (20 par section) et 120 membres correspondants (30 par section). S'y ajoutent des membres non-résidents : 32 titulaires, 40 associés et 48 correspondants.

Monsieur Ranjatoherly nous fait l'honneur d'inaugurer notre nouvelle rubrique « *Fenêtre ouverte sur l'Indianocéanie* ».

Christian Landry

Parole d'académicien

De l'Office Municipal du Sport (OMS) aux Jeux Olympiques : quelle place pour une politique sportive réfléchie et pensée pour les générations à venir ?

En ce temps où les moments forts des derniers Jeux Olympiques et Paralympiques sont toujours en nous, permettez-moi de revenir sur le passé et l'histoire de l'OMS du Port, pépinière de champions et de sportifs de haut niveau.

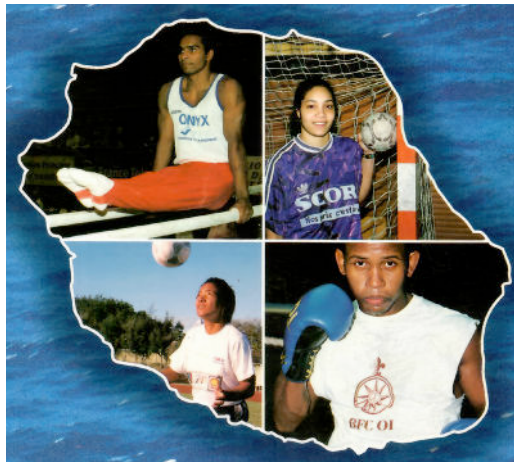
La presse écrite et télévisée a fait vivre ces deux événements quotidiennement et pleinement à des dizaines de millions de français. Et on n'est pas loin de penser que là aura été l'essentiel. Mais... Il fut un temps où le poids des médias et autres était bien moins important qu'il ne l'est aujourd'hui.

Mars 1971. Paul Vergès est élu Maire du Port. Outre ses actions pour moderniser le territoire communal en éradiquant les bidonvilles, en mettant en place une politique d'urbanisme ambitieuse, en construisant de nouvelles écoles,... Paul Vergès a développé une véritable politique sportive. Il charge l'adjoint que je suis de créer un Office Municipal des Sports, non pas sur le modèle métropolitain totalement dépendant des municipalités, mais au contraire un OMS qui, « dans une relation de totale indépendance avec la Municipalité et animé par des citoyens qui souhaitent s'engager, sera un outil pour le développement d'une politique sportive pensée par la population et adaptée aux spécificités et donc aux besoins des quartiers ». Cette structure associative regroupant des citoyens ayant du Sport une grande et noble idée, doit devenir un outil de responsabilisation des Portoises dans la transformation de leur environnement. Ainsi, le Sport pourrait devenir un éveillé de conscience et un détecteur de talents dans certaines disciplines.

Le 14 Août 1971, l'OMS du Port est créé, avec comme Président Albert Mourvaye, Professeur au Collège de la ville et ancien volleyeur, et un Conseil d'Administration composé de personnes engagées dans les clubs de la ville ou dans le sport scolaire.

Très vite, les quartiers de la ville – une quinzaine en tout – sont invités à mettre chacun en place son équipe de football. Un championnat « Inter-quartiers » récompense, par un voyage en France (ou ailleurs), l'équipe qui aura été remarquée par son esprit de fair-play. Chacune des autres équipes désigne son joueur le plus fair-play pour bénéficier de la même récompense. Le fair-play se concrétise aussi pour chaque équipe à travers des campagnes de nettoyage de son quartier et de plantation d'arbres.

L'OMS organise également des « samedi-vélo » dans la ville, à côté des élèves et de leurs parents. Pour la sortie de vélo du dernier



Couverture du livre de Raymond Lauret paru en 1996 : « L'OMS du Port... ou le pari du sport pour tous et toutes. 25 ans d'une expérience unique ». En haut à gauche, Patrice Casimir (champion de France de Gymnastique artistique, participe au JO de 1992). En haut à droite, Leila Duchemann (championne du monde de Handball, participe aux JO de 2000 et de 2004). En bas à gauche, Karine Gambier (médaille d'argent aux Jeux des îles de l'océan Indien au 100 mètres, athlétisme, en 1990). En bas à droite, Johnny Deliron (champion du monde de boxe française en 1995 et trois fois champion de France).



Raymond Lauret (3^e à partir de la gauche) avec le jury du concours organisé à l'occasion de la sortie du livre ci-dessus. On reconnaît à côté d'Albert Mourvaye, président-fondateur de l'OMS du Port, Alain-Marcel Vauthier, Conservateur et directeur de la Bibliothèque départementale. Extrait du magazine Télé Mag, 1996.

samedi de l'année 1999, nous visions symboliquement les 2000 participants. Nous eûmes un peu plus de 1800...

Juillet 1976. La jeune gymnaste roumaine Nadia Comaneci donne aux Jeux Olympiques de Montréal une très grande dimension. Autour d'Albert Mourvaye, nous nous disons que cette discipline sportive peut aider des jeunes Réunionnais à s'émanciper en allant beaucoup plus loin que les « casse-cou » qu'ils aimaient faire sur du sable ou encore les « marche-sur-les-mains ». C'est ainsi que la Gymnastique fut lancée au Port, tout d'abord dans les écoles primaires, avec l'accord de Bernard Soutric, Inspecteur départemental de l'Education nationale, avant que ne se crée un club civil... et avant qu'un Patrice Casimir ne devienne un élément fort de l'équipe de France de Gymnastique, de même que Leila Duchemann ne se retrouve plus tard en équipe de France de Handball.

Bernard Lacour, alors Secrétaire Général de la Fédération Nationale des OMS, pouvait déclarer en 1996 : « *Quel merveilleux exemple que celui donné à propos de la Gymnastique, et le fait qu'en 1976, le souci de l'OMS du Port d'offrir un moyen de s'exprimer aux jeunes Portoises tenues à cette époque à l'écart de la pratique sportive, ait enclenché des actions qui, parties de l'image donnée au monde entier par Nadia Comaneci, aboutissent à ce que l'île de La Réunion soit à l'heure actuelle le Département français le plus richement représenté en équipe de France de Gymnastique.* »

Dix-sept villes de notre île étant dotées d'un OMS, un Comité Régional des Offices Municipaux du Sport de La Réunion voit le jour. Et l'idée de l'intercommunalité en matière de politiques sportives commence à faire son chemin, avec, notamment, la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens.

Le 14 Septembre 1994, lors d'un colloque sur l'Intercommunalité en matière de Sport, Pierre Heideger, alors Maire et Conseiller Général de Trois-Bassins, déclarait : « *Une seule ville n'est pas toujours équipée pour offrir au plus grand nombre la plus grande diversité de pratiques sportives... L'intercommunalité ou l'intercollectivité, s'inscrivant dans un schéma d'Animation Régionale, est une nécessité pour répondre à ce besoin d'un effet amplificateur pour lutter notamment contre l'exclusion et pour créer des emplois... Ensemble, faisons gagner La Réunion sur ce terrain-là.* »

Et pensons aux générations à venir.

Raymond Lauret

Lumière sur

La reliure des bulletins de l'Académie

Le bulletin de l'Académie est précieux. Il constitue la mémoire de l'Académie et, pour les chercheurs, c'est une source d'informations sur l'histoire et l'évolution de La Réunion depuis 1913. Or ce patrimoine était en perdition, rendu inaccessible avec de nombreux bulletins en mauvais état, débrosés, noircis par le temps, sans couverture et avec parfois des pages manquantes.

Avec Nicole Crestey, nous nous sommes proposées de les restaurer, car nous étions déjà formées aux techniques de la reliure. Avec quelques retraitées amoureuses des livres et passionnées de bibliophilie nous avons déjà l'habitude d'acquérir des livres anciens en mauvais état pour leur rendre jeunesse et avenir pérenne et ainsi mettre en valeur notre propre bibliothèque. Nous nous sommes regroupées autour d'Elisabeth Golfier qui disposait déjà d'un petit atelier de reliure. Nous lui sommes reconnaissants car elle a réalisé gracieusement une grande partie du travail.

C'est ainsi que nous avons récupéré 23 bulletins dont 19 anciens très abîmés et 6 numéros de la dernière série en état correct mais brochés, non cousus, au dos collé qui devaient être travaillés différemment.



Les techniques de reliure

Pour les 19 bulletins anciens, il a fallu les démonter complètement, les dépoussiérer au pinceau et à la gomme, enlever la colle et les rubans adhésifs utilisés, réparer les déchirures au papier japon, reconstituer les cahiers, puis les collationner, c'est-à-dire vérifier que toutes les pages sont là et dans le bon ordre et compléter celles qui seraient manquantes (le papier doit être de couleur proche). C'est une étape longue et fastidieuse, délicate car certains papiers sont sensibles à la moindre pression ou tiraillement.

La deuxième opération consiste à coudre ensemble les cahiers, et à placer des ficelles qui permettront ensuite de fixer le livre aux cartons de couverture. La couture se fait à la main.

Les étapes suivantes seront le collage, la pose du dos et la couverture finale (cuir, papier, pages de gardes, pose des nerfs du dos) et la mise sous presse.

Le relieur doit maîtriser de multiples outils, mesurer, vérifier les mesures, les angles. Il doit aussi savoir préparer son cuir : le parer, l'affiner afin qu'il puisse se plier et se coller facilement aux cartons sur le dos et sur les coins.

La dernière étape est la dorure permettant d'identifier le livre, l'auteur, l'année de publication, le tome. On peut aussi décorer le livre de fleurons et de lignes.

Les livres de la deuxième série, n'étaient pas très abîmés mais il s'agissait de livres brochés aux pages collés. Ce qui nécessite un travail plutôt fastidieux car il faut décoller et dérelier, puis reconstituer des cahiers en groupant plusieurs pages qui sont cousues à la machine à coudre. Puis on reprend la méthode classique pour les attacher ensemble. On utilise des rubans à la place des ficelles pour les fixer aux cartons de couverture.

La première partie du chantier (sauver les bulletins abîmés) est achevée mais à terme, il serait souhaitable que tous les bulletins de l'Académie soient reliés.

Claude Mignard-Moy de Lacroix

Pépites

La première case Tomi



Ouvriers construisant la première « Case Tomi » de La Réunion, 1961. Coll. B. Leveneur

En 1961, l'architecte Louis Dubreuil, nouvellement installé à Saint-Denis, fournit à la Sica habitat rural, émanation de la Caisse régionale du Crédit agricole mutuel de La Réunion (CRCAMR), les plans d'une maison préfabriquée destinée à remplacer l'habitat insalubre des camps des propriétés sucrières de l'île. Sur une ossature de poutrelles de béton, l'architecte prévoit des panneaux de bois mis en œuvre au Port dans l'usine de Maurice Tomi. Une cuisine et une salle de bains sont associées dans un bâtiment hors œuvre relié à la maison par un auvent.

C'est à La Révolution (un quartier dans les hauts de Sainte-Marie) qu'est bâti en 1961 le prototype, aussitôt baptisé la « case 61 » ou « case carrousel ». Peu de temps après, huit autres cases Carrousel sont livrées sur les propriétés des administrateurs de la CRCAMR afin d'en faire la promotion. De 1961 à 1963, 1100 maisons sont livrées dans toute l'île, assurant le succès des « cases Tomi » et de toutes ses variantes.

Bernard Leveneur

Entretien avec Nadia Charles, dessinatrice

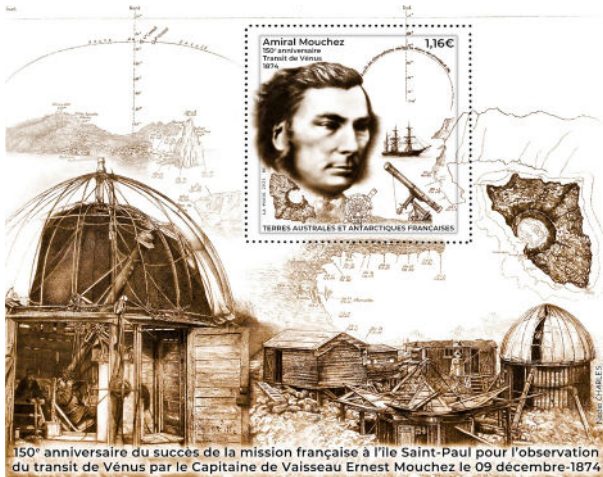


Ses instruments : Crayons de couleur et crayon graphite auxquels s'ajoutent parfois encre, feutre, pastel sec et aérographe.

Ses sujets : Flore, faune, portraits, dessins scientifiques.

Ses commanditaires : TAAF, Parc National, Muséum d'Histoire naturelle de La Réunion, Conservatoire Botanique de Mascarin, Kélonia, Réserve Naturelle de l'étang de Saint-Paul, ONF (Office national des Forêts), DEAL (Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires), collectivités territoriales et maisons d'édition (Belin, Orphie, Ed. du cyclone, ...).

Son site internet : <https://nadiacharles.fr/>



Tu viens de réaliser un nouveau timbre pour les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), à quelle occasion ?

Ce timbre célèbre le 150^e anniversaire du transit de Vénus devant le soleil observé à l'île Saint-Paul le 9 décembre 1874. C'est un événement qui, à l'époque, mobilisa la communauté scientifique car cela faisait 105 ans que ce phénomène rarissime ne s'était produit. La France va organiser six missions dont trois dans l'hémisphère sud. L'Académie des Sciences et les ministères concernés placent le commandement de l'expédition aux îles Saint-Paul et Amsterdam sous la direction de l'amiral Ernest Amédée Barthelemy Mouchez. Ce brillant « touche-à-tout » est aussi astronome et hydrographe. La mission est menée du 23 septembre 1874 au 8 janvier 1875. Il s'agit, notamment, de récolter de précieuses informations sur la distance Terre-Soleil. L'équipe est composée de sept officiers scientifiques dont le Capitaine Velain (géologue), d'Auguste Lantz, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de La Réunion et de quatorze marins. Une véritable station d'observation astronomique est montée sur l'île Saint-Paul. Elle comporte deux lunettes astronomiques et de nombreux équipements scientifiques, les plus modernes pour l'époque, dont des appareils photographiques.

Comment as-tu traité le sujet ?

Sur le bloc, j'ai essayé de traduire l'ambiance de la construction de la station astronomique qui s'est faite dans des conditions difficiles. J'ai restitué et recomposé les dessins de l'époque. En haut à droite, j'ai placé l'île Saint-Paul, île volcanique au cratère effondré. En fond, j'ai repris les relevés de l'amiral Mouchez qui était aussi un excellent dessinateur. Dans le timbre, j'ai réalisé le portrait de l'amiral Mouchez avec les attributs qui permettent de contextualiser l'événement : la lunette astronomique, le navire qui a amené l'équipe scientifique à l'île Saint-Paul (*La Dives*, un voilier assisté d'une machine à vapeur) et les différentes positions de Vénus devant le soleil.

Quelle technique as-tu utilisé ?

Tout a été dessiné au crayon graphite. Le montage a été fait numériquement et mis aux teintes sépia.

Qui est à l'origine de ce projet ?

J'ai d'abord été contactée par un arrière-arrière petits-fils de l'amiral Mouchez qui vit à La Réunion : Mathias Lambert. Avec ses deux frères, Thomas et Barthelemy, ils avaient créé l'association « Transit de Vénus 1874 », car il ne leur avait pas échappé qu'en 2024, cela ferait 150 ans que leur célèbre arrière-arrière grand-père avait mené cette expédition. Ils ont ensuite sollicité les TAAF qui, depuis, portent le projet.

Quand sortira le timbre ?

Les TAAF organisent au siège à Saint-Pierre des séances de dédicace les 21 et 22 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Ce n'est pas la première fois que tu réalises un timbre ?

En effet, ma contribution philatélique a commencé en 2015, lorsque les TAAF m'ont demandé de dessiner un triptyque pour commémorer le 60^e anniversaire de la création du territoire. Depuis, j'en ai fait 11 au total dont 9 pour les TAAF et l'année dernière un bloc édité par la Poste et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) contre la pollution lumineuse, illustrant 4 animaux nocturnes vulnérables (dont le Pétrel de Barau).

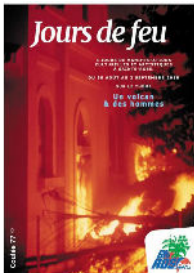
En 2016, tu remportes le Grand prix de l'art philatélique décerné par un jury réuni par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP), ce qui te vaut un hommage documenté de l'Amicale philatélique de Nanterre.

Les TAAF m'avaient commandé un bloc pour la création de la Réserve Naturelle. J'ai choisi de faire une galerie de portraits d'albatros en illustrant les six espèces présentes sur le territoire. Il semblerait qu'ont été particulièrement appréciés par le jury les couleurs, le réalisme et la vie qui se dégagent de ces portraits.



Les académiciens ont participé

Manifestations / Conférences



. *Voyage de la vanille vers les terres créoles* (Mario Serviabe). Exposition permanente réalisée en partenariat avec la Société des Membres de la Légion d'honneur et inaugurée lors de la fête de la vanille (du 8 au 11 août). A voir au Jardin des mémoires, à côté de la statue d'Edmond Albius, au Bocage à Sainte-Suzanne.

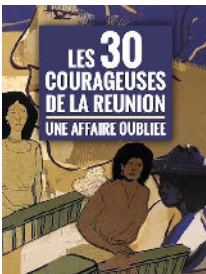
. *Les Jours de Feu* (Toussaint Bréma). Participation aux journées de commémoration de la traversée du village de Piton Sainte Rose par la lave volcanique. Présentation thématique suivie de conférences et projections par plusieurs spécialistes sur le thème du volcanisme (30, 31 Août et 1^{er} Septembre 2024 à Piton Sainte Rose).

. *Journées Européennes du Patrimoine* (Toussaint Bréma). *Le pont suspendu de la rivière de l'Est* (classé Monument historique), un patrimoine rénové. Exposition (Sainte-Rose, le 22 septembre).



Ne ratez pas ! (octobre à décembre 2024)

Manifestations / Conférences



D. Roubane. *Les patineuses*

- Conférences (Raoul Lucas). *Thérèse Baillif : de la colonie aux honneurs de la République* (samedi 28 septembre à 10 h) et *Les 30 courageuses de La Réunion, une affaire oubliée* (Dimanche 29 septembre à 10 h) au Pôle culturel l'Alambic, à Trois-Bassins.
- *Le salon du livre jeunesse de l'océan Indien* du 10 au 13 octobre à la Cité des Arts : retrouvez Gilles Gauvin et David D'Eurveilher, pour la version couleur, bilangue et audio de *Nout Péi* (Océan jeunesse).
- Le cité du Volcan organise un cycle de conférences les samedis après-midi à 14 h 30 dans l'auditorium (12 et 19 octobre, 16 novembre) et une soirée astronomie le 12 octobre de 18 h à 22 h.
- *La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions dans la BD, quelle place pour l'océan Indien ?* Une conférence de Gilles Gauvin dans le cadre du colloque à l'Université de La Réunion « *La BD au crible de l'histoire* » (4 novembre).
- Exposition de Déborah Roubane au restaurant « *Les Planches* » à Saint-Pierre (du 2 novembre au 27 décembre).

L'Académie d'hier à aujourd'hui

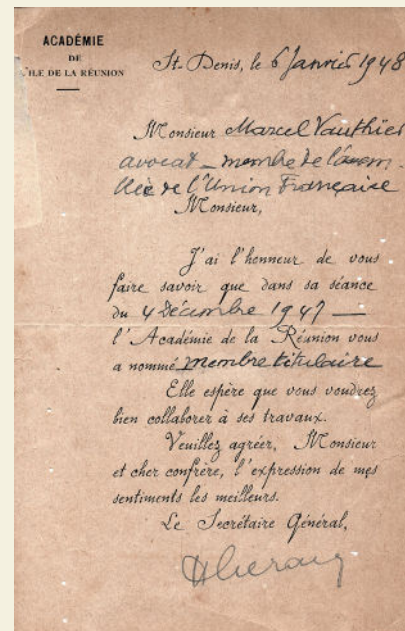
Accueillir des nouveaux membres, promouvoir des membres associés à des fauteuils sont deux exercices qui rythment la vie de notre Académie depuis sa création. Au fil du temps, si les modalités de désignation et de promotion ont peu évolué, de nouveaux usages sont toutefois apparus, cédant à l'époque ou aux volontés des responsables.

Pour la première fois de son histoire plus que centenaire, l'Académie accueillera le 28 septembre 2024 aux Avirons, douze nouveaux membres associés venus d'horizons très divers tant dans leurs centres d'intérêt que géographiques.

Un grand bonheur et un véritable défi pour notre Académie.

Bienvenue à nos nouveaux collègues associés, félicitations aux quatre promus à un fauteuil de titulaire. L'Académie compte sur eux pour participer à ses différentes activités !

Raoul Lucas



1947 - Admission au 25^e fauteuil de Maître Marcel Vauthier, Bâtonnier au Barreau de Saint-Denis de La Réunion. (© Archives de l'AIR).



2024 - Diplôme remis aux membres titulaires d'un fauteuil.

Fenêtre sur l'Indianocéanie

Le bain royal et la fête nationale malgache

Le bain royal ou *Fandroana* est une tradition ancienne de purification des Hautes Terres centrales dont l'origine remonte à l'époque *vazimba*. C'est le roi Ralambo (1575-1610) d'Ambohidrabiby, au nord d'Antananarivo, qui l'a institutionnalisé en rite royal. Il se tient une fois par an et est centré sur la personne du souverain. Ralambo a fixé la célébration du *bain royal* le jour de son anniversaire, c'est-à-dire le premier jour du mois d'*alahamady* (signe du Bélier).

Après Ralambo, c'est le *mpanandro* (devin) qui s'est chargé de la détermination du jour du bain, jusqu'à l'avènement de Ranavalona II (1868-1883), qui a fixé le *Fandroana* le 16 du mois d'*alahamady* (18 avril), date de son anniversaire, car elle est née le 18 avril 1829. Ranavalona III (1883-1897) qui lui a succédé l'a imitée en déplaçant le bain royal au 22 novembre, anniversaire de la reine, née en 1861.

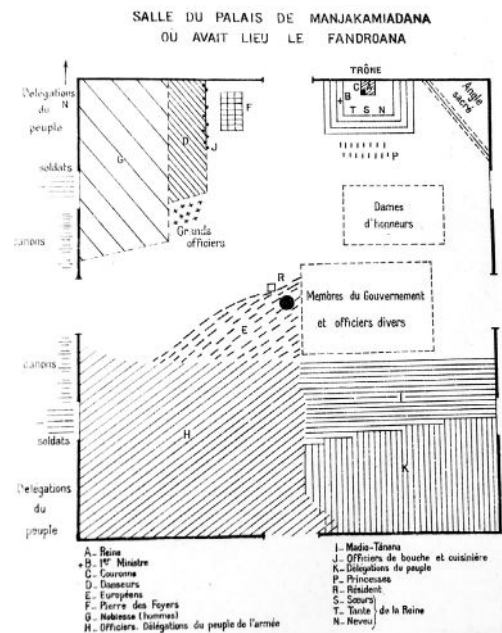
Trois éléments purificateurs tiennent une place importante dans l'accomplissement du rituel du bain royal : le feu, le sang et l'eau. La veille du premier jour d'*alahamady*, pendant une bonne partie de la nuit, c'est la fête du *harendrina* pour les familles. Les *harendrina* sont des torches que portent les enfants de tous les villages en dehors de chez eux. D'une part, elles symbolisent la perpétuation de la vie et d'autre part, il s'agit d'un acte destiné à chasser l'esprit du mal qui ne doit en aucune manière planer sur la personne du souverain.



La fête du *harendrina* à Antaninarenina près de la Place de l'indépendance, le 25 juin 1962. Source : Agence Nationale Taratra (ANTA).

Le sacrifice d'un coq rouge et d'un *ombivolavita* (bœuf caractérisé par sa robe qualifiée de royale, spécialement réservé au souverain) le jour du bain, s'assimile à un rite de substitution qui vise à préserver la vie du monarque, un exorcisme destiné à écarter le spectre de la mort. Le bain proprement dit, avec l'utilisation du *ranomasina* (eau sacrée), est hautement significatif dans la mesure où il est le clou de la cérémonie. Le souverain prend le bain dans le coin nord-est, l'angle sacré du palais. C'est un rituel purificateur.

Le bain royal renforce le *hasina* (caractère sacré du souverain) qu'il tient du *Zanahary* – le Dieu Créateur – et de ses sujets qui le considèrent comme *Andriamanitra hita maso* – Dieu visible. La cérémonie du bain transfigure la régénération du corps du monarque, qui fait du roi ou de la reine le maître du temps, car le bain royal marque le début de l'année, le *Taom-baovao* (nouvel an).



Salle du Palais de Manjakamiadana où avait lieu le *Fandroana*. Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, pl. X. Partie 13 de Mémoires de l'Académie malgache, ISSN 0374-9002

Le souverain est aussi le maître de l'espace. Les festivités du bain sont célébrées avec faste à Anatirova à Antananarivo, et à Ambohimanga, deux lieux chargés d'histoire et symboles impressionnants du pouvoir *merina*. C'est par la suite que le rite du *Fandroana* s'est progressivement imposé dans plusieurs régions de l'île, celles qui étaient sous administration *merina*. Bien que l'adoption du calendrier grégorien sous le règne de Ranavalona II, qui a fait également du protestantisme une religion d'État, ait énormément impacté sur la célébration annuelle du *Fandroana*, les représentations du bain dans l'imaginaire collectif n'ont pas pour autant été intégralement affectées. On assiste, au contraire, à une cohabitation entre l'allure occidentalisée et christianisée de la fête du Nouvel an du 1^{er} janvier, et l'accomplissement du bain royal assimilé à une véritable « fête nationale » du « Royaume de Madagascar » dans sa dimension politique reposant sur le socle du sacré.

Le général Gallieni a purement et simplement aboli le *Fandroana* en 1897, mais l'autorité coloniale n'a pas manqué d'instrumentaliser le symbolique du bain royal. Elle s'en est approprié les valeurs à la faveur de la consécration du pouvoir colonial. La célébration du 14 juillet, fête nationale française, a pris la place du bain royal. Depuis la 1^{ère} République malgache (1958-1972), les festivités du 26 juin, fête nationale du pays, marquant le recouvrement de l'indépendance de Madagascar, ont pris le relais. Il ne reste de l'ancien *Fandroana* que les réjouissances liées au *harendrina* qui s'est totalement vidé de son sens d'antan.

Si le bain royal est étroitement lié au pouvoir monarchique pour le renouveau de la sacralité du souverain, la fête nationale malgache, elle, a conservé quelques aspects de la célébration du *Fandroana* sans pour autant garder son sens depuis l'avènement de la République malgache.

Harilala Ranjatohery
Vice-Président de la Section I (Sciences de l'art & du langage)
de l'Académie malgache

Hommage à Catherine Lavaux



© Anne Lavaux

Catherine Lavaux est décédée ce jeudi 5 septembre à l'âge de 89 ans. Née en Picardie en 1935, elle est venue s'installer à La Réunion avec sa famille en 1962, à l'âge de 27 ans.

Son intégration à la vie active de La Réunion est rapide : Conseillère municipale de Sainte Suzanne 1969 à 1977, présidente de la SREPEN 1971 à 1974, élue en 1989 à l'Académie de l'Île de La Réunion, présidente du Centre Réunionnais d'Action Culturelle (CRAC) de 1973 à 1979.

À la mort de son mari, en 1977, elle lui succède à la tête de la SIR (Société Industrielle routière) que Jacques Lavaux avait créé avec Maurice Tomi, de la SORETUB (Société Réunionnaise de tuyaux en béton) et de la SET (Société Études et Terrassement), entamant ainsi une longue carrière de cheffe d'entreprise. En 1983, elle fonde, avec ses enfants, les Éditions Cormorans.

Elle est décorée du grade de Chevalier de la Légion d'Honneur et de Chevalier des Arts et des Lettres. En 2022, la Société des membres de la légion d'honneur, dans le cadre du « Prix Légion d'Honneur des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles », attribue à un lycéen le « Prix Spécial Catherine Lavaux ».



Elle est l'autrice du livre sur « *L'île de La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes* », paru à compte d'auteur pour la première fois en 1973, réédité 6 fois et à chaque fois révisé, complété et actualisé. La dernière édition paraît en 2017 aux éditions Orphie.

Ce livre-guide remarquablement écrit, documenté et illustré, est très vite devenu une véritable référence sur le patrimoine, l'histoire, les paysages et la population réunionnaise qu'elle traite dans toute sa diversité, ses richesses, ses coutumes et ses traditions. Il est le fruit de plusieurs années à arpenter les sentiers de l'île pour aller interviewer les habitants les plus divers, parfois dans des endroits très reculés et ainsi comprendre l'art de vivre créole : les demoiselles de Villèle à Saint-Paul, les planteurs de géraniums de la Petite France, les semeurs de lentilles de Cilaos et tant d'autres, forgeant ainsi un somme de témoignages oraux extrêmement précieux. Pendant trois ans elle assurera à l'ORTF une émission radio hebdomadaire de 60 minutes, devenue rapidement culte pour les Réunionnais : « *À la découverte de La Réunion* ».

Hommage du Président de l'Académie de l'île de La Réunion

Catherine,

Tu viens de faire ta dernière ascension du battant des lames au-delà du sommet de tes chères montagnes, toi la fille des grandes plaines de Picardie.

Ton nom restera gravé dans la mémoire de La Réunion comme ceux qui ont été gravés jadis dans le basalte de la Caverne des Lataniers ou du sommet de La Roche écrite. Ton ouvrage a ouvert les sentiers de randonnées et l'ère du tourisme vert, il est aussi le prélude à l'inscription de l'île au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Plus qu'un ouvrage de randonnées, il est surtout un hymne à la créolie, à La Réunion et à ses habitants. C'est un prétexte pour aller à la rencontre des gens des Hauts comme des Bas, des plus célèbres comme des plus humbles. Tu as plongé au cœur de l'île, mais tu as surtout touché le cœur de ceux que tu as rencontrés. Tu aimais à rappeler les mots de cette vieille femme rencontrée au détour d'un sentier qui t'a interpellée : « Zoreille marronne ! ».

Quel plus bel hommage elle pouvait te faire !

L'Académie de l'île de La Réunion dont tu étais membre depuis 1989, perd non seulement une amie, mais aussi une belle et grande dame. Au nom de tous les académiciens, je présente nos condoléances les plus attristées à toute ta famille ici réunie pour ce dernier adieu.

Je voudrais cependant te donner la parole en citant le texte que tu avais présenté en Préfecture lors du colloque pour les 30 ans de la politique patrimoniale de La Réunion. Tu écrivais :

« En conclusion, je tiens à formuler brièvement deux convictions banales peut-être, mais profondément enracinées dans mon cœur et mon esprit.

Le patrimoine d'une collectivité digne de ce nom n'est pas une somme dans laquelle on choisit ce que l'on veut, c'est un tout. Ce patrimoine est inévitablement composite, diversifié. Ici comme en d'autres parties du monde, l'esclavage en fait partie et ce fut horrible, mais la beauté du patrimoine réunionnais c'est surtout l'intelligence, la compréhension et l'entente entre les personnes si diverses venues de tous les pays du monde pour former la Créolie.

Tenter de tronquer cet Ensemble, ce Tout, à des fins quelconques, qu'elles soient politiques, économiques, sociales, culturelles ou personnelles serait à mon avis nocif, consternant et je dirais même, méprisable. »

Merci Catherine pour ce message.

Christian Landry